

Bulletin d'inscription
23^{èmes} Foulées Rethéloises

NOM : _____

Prénom : _____

né(e) le : _____ sexe : M F

adresse : _____

code : _____ ville : _____

9.00 € chèque joint à l'ordre de **Rethel Courir**

ou

12.00 € après le 30 octobre

licence FFA n° : _____

club : _____

non licencié(e) ρ certificat médical joint

Conformément à l'article L 231-2 du Code du Sport, les non licenciés doivent fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ces documents seront conservés par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

fait à _____, le _____
signature (obligatoire)

ASSURANCES :

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'APAC Assurances.

Individuelle accident :

- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Les non licenciés doivent être couverts par leur propre assurance.

à retourner à

M. Jean-Luc LESAGE
29 chemin de la Vignette
08300 Sault-les-Rethel